



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/COCOA.9/3
14 novembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CACAO, 2000
Genève, 13-24 novembre 2000
Point 3 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Règlement intérieur

À sa 1^{ère} séance plénière, le 13 novembre 2000, la Conférence a adopté en tant que règlement intérieur le règlement intérieur provisoire figurant dans le document TD/COCOA.9/2, établi par le secrétariat de la CNUCED, en y apportant une modification à l'article 6 – Bureau – comme suit : "La Conférence élit un président et deux vice-présidents".
